

## COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 FÉVRIER 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf, le jeudi sept février à 20<sup>h</sup>30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. MAURUGEON.

**Présents** : M<sup>me</sup> LE MEN, M. WALGER, M<sup>me</sup> LE GLÉAU, M. CROUZET, M. VALTON (arrivé à 20<sup>h</sup>35), M<sup>me</sup> BESNARD, M. LEDOS, M. QUÉLENNEC, M<sup>me</sup> LOMMERT, M. PRIZE (arrivé à 20<sup>h</sup>52), M<sup>me</sup> HUGUENIN, M<sup>me</sup> COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. HAMON, M<sup>me</sup> BRETAUD.

**Excusés** : M<sup>me</sup> BRIAND (pouv. à M. QUÉLENNEC), M<sup>me</sup> FANTOU, M<sup>me</sup> TAVERNIER (pouv. à M<sup>me</sup> HUGUENIN), M. LE SAUCE, M. TESTARD.

**Absents** : M<sup>me</sup> ROBIN, M. JOUAN.

---

### Intervention de Jean-Yves CHAPUIS dans le cadre du PLUI

*Ancien vice-président de Rennes Métropole – Urbaniste - Consultant en Stratégie Urbaine et Projet Urbain*

---

### SUBVENTION COMICE AGRICOLE 2018

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18).

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 2 457,60 € pour le Comice Agricole qui a eu lieu le samedi 07 juillet 2018 à BETTON.

---

### PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

#### Présentation du PLUI par Alain CROUZET – Adjoint à l'Urbanisme

Ce projet métropolitain a été construit avec tous les acteurs du territoire : collaboration avec les communes, concertation avec le public et association des personnes publiques.

Une concertation a été menée sur le projet métropolitain et sur les projets de chaque commune.

Le règlement du PLUi définit les règles applicables à chaque parcelle communale :

- Destinations des projets de construction.
- Formes urbaines : implantation, emprise, hauteur...
- Stationnement, eaux pluviales, patrimoine naturel et bâti...

Les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être conformes à ces règles.

Le PLUi comprend 4 types de zones et à chaque zonage correspondent des destinations autorisées ou interdites :

- Zones urbaines (U)
- Zones à urbaniser (AU)
- Zones agricoles (A)
- Zones naturelle et forestières (N)

Une réunion publique présentant le projet pour la commune de MONTGERMONT aura lieu le samedi 09 mars 2019 à 9<sup>h</sup>30 à Espace Evasion avant la validation par le Conseil Municipal du 11 mars 2019.

Une enquête publique sera ensuite organisée mi-avril à fin mai 2019 pour une approbation du PLUi fin d'année 2019 par le Conseil Métropolitain.

---

### INFORMATION

- Manifestation du 09 juillet 2019 : Commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'accident d'avion de Richard ARMSTRONG, Franck ASSARO et William HILL – aviateurs américains

---

AFFICHE LE :  
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 13 février 2019

**Le Maire,**  
**Brigitte LE MEN**